

Coop FR lance sa campagne Coop 2017 Elections présidentielle et législatives 2017

Coop FR, organisation représentative du mouvement coopératif français, présente les engagements des entreprises coopératives dans le cadre de la campagne Coop 2017 (www.coop2017.coop), qui vise à sensibiliser les candidats aux élections présidentielle et législatives au modèle entrepreneurial coopératif. Elle publie son manifeste : *Les entreprises coopératives s'engagent*.

Des entreprises efficaces et performantes

Les entreprises coopératives créent de l'activité économique et de l'emploi partout en France et dans tous les secteurs de l'économie nationale, mais aussi de la cohésion sociale basée sur des valeurs fortes, portées par leurs 26 millions de sociétaires. Elles emploient en France 1,2 million de salariés et génèrent 307 milliards d'euros de chiffre d'affaires cumulé. La France est aussi l'un des leaders coopératifs mondiaux, se positionnant en tant que 2ème économie coopérative mondiale, en terme de taux de pénétration. Quatre coopératives du Top 10 mondial sont françaises et une vingtaine figure parmi les 300 plus grandes coopératives, selon le World Co-operative Monitor 2016 (Observatoire mondial des coopératives).

Des entreprises en phase avec les attentes des Français

C'est ce que nous révèle un sondage IFOP réalisé en 2016 par Coop FR. 91% des Français ont une bonne image des entreprises coopératives et 82% se sentent proches des valeurs coopératives. 90% des Français sont prêts à consommer plus de produits issus ou commercialisés par les coopératives, et 75% des Français sont prêts à travailler dans une entreprise coopérative.



Les Entreprises
Coopératives s'engagent



Les coopératives s'engagent à :

- 1. développer l'emploi et les territoires**
- 2. soutenir la création d'entreprises coopératives et leur croissance**
- 3. investir dans l'innovation**
- 4. accompagner les nouveaux modes de vie**
- 5. promouvoir le modèle coopératif dans l'enseignement et la recherche**
- 6. faire vivre la démocratie dans leur gouvernance**
- 7. faire entendre la voix de la France en Europe et à l'international**

Les entreprises coopératives attendent des pouvoirs publics un engagement réciproque pour la reconnaissance institutionnelle du secteur coopératif au sein des institutions nationales et européennes ; la mise en œuvre d'un environnement concurrentiel équitable et adapté qui tienne compte des spécificités des entreprises coopératives dans toutes les dispositions législatives et réglementaires ; un soutien en faveur de la création de coopératives ; la garantie d'une égalité de traitement effective dans l'accès des coopératives aux outils financiers notamment pour les PME (BPI...) ; l'intégration du modèle entrepreneurial dans les programmes d'enseignement scolaire, professionnel et universitaire.

>A propos de Coop FR

Coop FR est l'organisation représentative du mouvement coopératif français. Créée en 1968, elle est la voix des 23 000 entreprises coopératives françaises présentes dans la plupart des secteurs d'activité, de ses 26 millions de sociétaires et du million de salariés qu'elles emploient. Elle regroupe les secteurs suivants : agriculture, banque, commerce, consommateurs, logement, artisanat, production de biens et de services, pêche, transport, et éducation. **Retrouvez-nous sur www.entreprises.coop - [@CoopFR](https://www.facebook.com/CoopFR) - www.facebook.com/CoopFR**